



U.T.S. -U.G.T.G.

SÉ KÒK DOUBOUT KA GANNYÉ KONBA

Kanmarad,
Colèg,

Depuis le 25 Mai 2020, l'UTS-UGTG a entamé un mouvement de grève pour la défense des droits des travailleurs du CH L. D. BEAUPERTHUY. Notre organisation veut dénoncer le management toxique orchestré par des cadres de direction sans foi ni loi pour mettre ainsi un terme à une gestion du personnel injuste et inhumaine.

Les points de revendications soumis ont été vus en réunion avec les membres de la direction et passés en revue lors d'une rencontre avec une délégation diligentée par l'ARS le 2 juin 2020. Nou ja sav sa ki an bèk pa an fal, mi sa ki ja négosyé mé Poko signyé.

Nomination d'un médiateur,

Si nous avons compris que cette rencontre avec l'ARS avait pour but d'apaiser le mouvement et jouer le rôle de facilitateur, la présence de la Directrice de l'animation et des organisations des structures de la santé de l'ARS et son adjoint répondait à notre demande quant à la nomination d'un médiateur. Lors de cette réunion, nous avons pu apporter la preuve de ce que nous dénonçons dans la gestion du personnel et démontrer le mauvais management de ces cadres.

Publication des résultats des concours sur titre (IDE, AS, ASH...)

Suite à la délibération du jury, les résultats des différents concours ont été affichés le 22 mai 2020.

- Concours des IDE :

7 postes sur 16 ont été attribués à l'issue de la première rencontre. Le responsable des ressources humaines à proposer de recevoir les agents ayant postulé mais non retenus pour leur expliquer les manquements liés à leurs dossiers. Il projette dans un deuxième temps d'organiser un second concours pour les 8 postes restants.

- Concours des AS :

Les 12 postes affichés ont été octroyés en fonction de l'ancienneté et de la manière de servir des postulants.

- Concours des ASH :

L'une des difficultés liées à ce point, est le recrutement sans concours préconisé dans cette catégorie où nous avons pointé le cas de cet agent présent dans l'établissement depuis 6 mois seulement qu'on voulait favoriser au détriment d'autres agents ayant une ancienneté de plus de 2 ans.

Les autres postes, objets des concours sur titre ont été attribués sans difficultés du fait de la candidature d'un seul agent pour chaque poste à pourvoir.

Nomination d'un directeur intérimaire en l'absence du directeur général de l'établissement.

C'est le 30 avril 2020, suite au tract diffusé par notre organisation syndicale que le directeur a daigné communiquer sur son absence pour raison de santé. Il disait dans sa lettre au personnel diffusée ce jour-là qu'il serait absent pour plusieurs mois et qu'il avait demandé à la directrice de l'ARS de nommer un directeur intérimaire ; demande qui n'était, semble-t-il pas parvenue à l'ARS. C'est ainsi que le 26 Mai 2020, nous assistions à un revirement de situation, où le directeur prétend qu'il aurait demandé à bénéficier de congés de son compte épargne temps et qu'il n'y aura pas de nomination d'intérimaire durant son absence. Nous nous sommes interrogés... Et comme disent les anciens, **sé on dézòd ka mèt on lòd**, le 2 Juin 2020, il a été confirmé par l'ARS qu'un intérimaire serait bien nommé.

Réorganisation du service HAD

Ce même 2 Juin 2020, une réunion était prévue mais elle n'a pu se tenir suite à une incompréhension avec l'équipe de direction qui n'arrivait pas à déterminer qui était membre de la direction et qui ne l'était pas, preuve de la confusion qui règne dans cette direction.

Le 9 Juin 2020, nous avons pu nous entretenir avec nos collègues qui ont dit leur souffrance tout en affirmant leur attente d'avoir les moyens nécessaires pour bien exercer leur travail. Souffrance indescriptible décrite comme celle exprimée par la majorité des agents de soins appuyée par des témoignages écrits dévoilant un réel problème de management à ce niveau.

Réorganisation du service ASH

Le 4 Juin 2020, une première réunion a eu lieu en présence de nombreux agents pour connaître les dysfonctionnements et les manquements qui génèrent là aussi tant de mal-être chez eux. Des groupes ont été constitués et les ASH ont fait part de leur satisfaction d'avoir participé à un travail de cohésion et de groupe de sorte que la proposition d'intégrer un service fixe a été adoptée à l'unanimité.

On comprend que ceux qui disent dans un tract anonyme que les ASH n'avaient pas demandé à ce qu'on les défende sont du côté de ceux qui les briment et les dénigrent et ne veulent pas les voir avancer.

Formation de remise à niveau pour le directeur adjoint

Ce mouvement de grève a permis de montrer de manière flagrante l'incompétence de ce monsieur. Il se complait dans une telle médiocrité que s'en est affligeant. **Sa tris pou nou** car, au fil des jours, nous nous sommes aperçus de son incapacité à gérer, de sa mesquinerie ; c'est pour cela qu'il avait lâché la bride à la directrice des soins pour qu'elle fasse tout à sa place sans penser qu'elle était aussi perverse que lui sinon plus. Mais, malgré la situation délicate dans laquelle il se trouve, il tente de se jouer des autres, du personnel qui dit sa souffrance à travers cette grève, il s'en fout. Il brille par sa mesquinerie, son arrogance mal placée en endossant une sorte de bouclier, jouant avec une ironie pathétique que frise le ridicule. L'humilité ne s'apprend pas. La citation qui dit que « **l'ironie c'est le courage des trouillards** » trouve ici sa pleine signification.

Lorsque l'on considère la situation de cet homme, ancien DRH, et à entendre par exemple les plaintes de nombreux collègues dont les dossiers administratifs sont non traités ou mal traités, il y a de quoi être outrés devant tant de laisser aller. Il s'attribue des titres qui ne lui reviennent pas, ne cache pas son mépris du dialogue social, la preuve, il ne se soucie pas de l'effectif minimum mais cherche par tous les moyens à salir la grève avec la complicité de quelques cadres. Oui **la Gwadeloup sé tan nou...** alors arrêtez de mentir et de diaboliser l'UTS-UGTG qui fait en sorte que chaque jour le planning minimum soit couvert.

Départ de la directrice des soins

Nous avons informé l'ARS de notre détermination sur ce point qui est **NON NEGOCIABLE**.

Car cette dame aux multiples casquettes a déjà fait trop de dégâts. Aujourd'hui nous disons STOP !!!

É nou ké anba mango-la jis lè nou ké ni satisfaksyon a tout revandikasyon an nou.

Konba-la angajé, nou péké moli.

Ansanm nou ka lité, ansanm nou ka gannyé